

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections Déclarations prospectives et Mesures financières non conformes aux normes IFRS et mesures additionnelles conformes aux normes IFRS, à la fin du présent communiqué.

LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. DÉCLARE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Winnipeg, le 3 mai 2019 – La Société financière IGM Inc. (IGM ou la Société) (TSX : IGM) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de 2019.

FAITS SAILLANTS D'IGM

- Le bénéfice net s'est établi à 167,5 millions de dollars, ou 70 cents par action, comparativement à 185,5 millions, ou 77 cents par action, au premier trimestre de 2018.
- Un dividende trimestriel de 56,25 cents par action à l'égard des actions ordinaires, identique au trimestre précédent, a été déclaré pour le premier trimestre de 2019.
- Un actif géré record pour une fin de trimestre au 31 mars 2019 de 160,5 milliards de dollars, soit une hausse de 7,6 pour cent au cours du trimestre et de 3,0 pour cent par rapport à l'exercice précédent, en raison de rendements des placements favorables.
- Les ventes nettes de fonds d'investissement se sont établies à 260 millions de dollars pour le premier trimestre.

« D'importants rendements de placements enregistrés par nos clients au cours du trimestre, auxquels se sont ajoutées des ventes nettes de fonds d'investissement de 260 millions de dollars au cœur d'une période marquée par un ralentissement des activités de ventes pour le secteur, ont mené à un actif géré record pour une fin de trimestre de 160,5 milliards de dollars », a affirmé Jeffrey R. Carney, président et chef de la direction de la Société financière IGM Inc.

IG GESTION DE PATRIMOINE

Ventes de fonds d'investissement – Pour le premier trimestre de 2019, les ventes de fonds d'investissement se sont élevées à 2,4 milliards de dollars, en baisse de 17,8 pour cent par rapport à 2,9 milliards en 2018.

Ventes nettes de fonds d'investissement – Pour le premier trimestre, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 14 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 784 millions il y a un an.

Rétention d'actif – Le taux de rachat trimestriel annualisé pour les fonds communs de placement à long terme s'est établi à 10,4 pour cent au premier trimestre de 2019, en hausse comparativement à 9,7 pour cent au quatrième trimestre de 2018.

Un sommet inégalé de l'actif géré pour une fin de trimestre – Au 31 mars 2019, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 89,4 milliards de dollars, en hausse comparativement à 83,1 milliards au 31 décembre 2018 et à 87,1 milliards au 31 mars 2018.

PLACEMENTS MACKENZIE

Ventes de fonds communs de placement – Pour le premier trimestre, les ventes de fonds communs de placement se sont établies à 2,5 milliards de dollars, comparativement à 2,6 milliards en 2018. Pour le premier trimestre, les ventes nettes de fonds communs de placement se sont chiffrées à 148 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 286 millions en 2018.

Ventes nettes de fonds d'investissement – Pour le premier trimestre, les ventes nettes se sont établies à 376 millions de dollars, comparativement à des ventes nettes de 768 millions il y a un an.

Ventes de FNB – Les créations nettes de parts de FNB se sont élevées à 228 millions de dollars pour le premier trimestre; l'actif géré totalisait 3,3 milliards de dollars au 31 mars 2019, en hausse comparativement à 2,9 milliards au 31 décembre 2018 et à 2,0 milliards au 31 mars 2018.

Un sommet inégalé de l'actif géré des fonds d'investissement – L'actif géré des fonds communs de placement était de 57,7 milliards de dollars et l'actif des FNB était de 3,3 milliards au 31 mars 2019; l'actif géré des fonds d'investissement consolidé était donc de 60,1 milliards de dollars, alors qu'il s'élevait à 55,5 milliards au 31 décembre 2018 et à 57,0 milliards il y a un an. Au 31 mars 2019, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 67,8 milliards de dollars, en hausse comparativement à 62,7 milliards au 31 décembre 2018 et à 65,2 milliards au 31 mars 2018.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 56,25 cents par action à l'égard des actions ordinaires de la Société qui sera versé le 31 juillet 2019 aux actionnaires inscrits au 28 juin 2019.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et, pour les périodes closes à certaines dates, et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction, et ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques d'exploitation et liés à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des risques et des incertitudes associés aux activités de la Société et des facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, se reporter aux documents d'information de cette dernière. Ces documents ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles à l'adresse www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), peut être divisé en deux composantes :

- *le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires;*
- *les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.*

Les termes se rapportant à des mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », « bénéfice ajusté par action », « rendement ajusté des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » et d'autres termes semblables. Ces mesures sont utilisées pour fournir à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles visant à évaluer le rendement. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, elles ne sont pas directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Veuillez consulter les Faits saillants financiers ci-joints pour les rapprochements appropriés de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures prescrites par les normes IFRS.

Les termes se rapportant à des mesures additionnelles conformes aux normes IFRS comprennent les termes suivants : « bénéfice avant impôt sur le résultat » et « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ». Les mesures additionnelles conformes aux normes IFRS sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires conformes aux normes IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les normes IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la situation financière de l'entité.

WEBÉMISSION ET TÉLÉCONFÉRENCE SUR LES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

La webémission et la téléconférence de la Société financière IGM Inc. au sujet des résultats du premier trimestre de 2019 auront lieu le vendredi 3 mai 2019 à 14 h 30 (HE). La webémission et la téléconférence sont accessibles respectivement à partir du site www.igmfinancial.com/fr ou par téléphone, au **1-800-458-4121** ou au **647-484-0477**.

Les états financiers consolidés et le rapport de gestion de la Société les plus récents peuvent être consultés sur le site Web de la Société financière IGM Inc. au www.igmfinancial.com/fr.

À propos de la Société financière IGM Inc.

La Société financière IGM Inc. est l'une des principales sociétés diversifiées de gestion de patrimoine et d'actifs, et gère un actif total d'environ 164 milliards de dollars au 30 avril 2019. Le réseau de conseillers de la Société fournit une vaste gamme de services de planification financière et de placement afin d'aider plus de deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. La Société exerce principalement ses activités par l'entremise d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel.

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE LA CORPORATION FINANCIÈRE POWER

Personnes-ressources :

Relations avec les médias :

Nini Krishnappa
416-355-2630
Nini.krishnappa@igmfinancial.com

Relations avec les investisseurs :

Keith Potter
204-956-8119
investor.relations@igmfinancial.com

Alida Alepian
Capital-Image
514-739-1188, poste 239
aalepian@capital-image.com

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.**États consolidés du résultat net***(non audité)*

Trimestres clos les 31 mars

*(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)***2019**

2018

Produits

Honoraires de gestion	545 224 \$	556 601 \$
Honoraires d'administration	101 699	107 534
Honoraires de distribution	89 274	93 320
Produits tirés des placements nets et autres produits	20 233	14 209
Quote-part du résultat des entreprises associées	32 650	37 984
	789 080	809 648

Charges

Commissions	274 666	286 098
Charges autres que les commissions	274 438	253 145
Charges d'intérêts	25 216	30 264
	574 320	569 507

Bénéfice avant impôt sur le résultat

214 760

240 141

Impôt sur le résultat

45 044

52 390

Bénéfice net**169 716**

187 751

Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles

2 213

2 213

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires**167 503 \$**

185 538 \$

Bénéfice par action (en \$)

– De base	0,70 \$	0,77 \$
– Dilué	0,70 \$	0,77 \$

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.
Faits saillants financiers

 Aux 31 mars et pour les trimestres clos à ces dates
 (non audité)

	2019	2018	Variation
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en M\$)	167,5 \$	185,5 \$	(9,7) %
Bénéfice dilué par action	0,70	0,77	(9,1)
Rendement des capitaux propres	15,2 %	17,5 %	
Dividendes par action	0,5625	0,5625	–
Total de l'actif géré¹ (en M\$)	160 467 \$	155 758 \$	3,0 %
Actif géré des fonds d'investissement²	154 335	149 203	3,4
IG Gestion de patrimoine			
Fonds d'investissement³	89 411	87 103	2,6
Mackenzie			
Fonds communs de placement	57 694	55 586	
FNB	3 330	2 004	
Éliminations des soldes interproduits	(898)	(596)	
Fonds d'investissement ²	60 126	56 994	
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	7 650	8 167	
Total	67 776	65 161	4,0
Investment Planning Counsel			
Fonds d'investissement³	5 426	5 452	(0,5)

Ventes nettes

(en M\$)

	IG Gestion de patrimoine	Mackenzie	Investment Planning Counsel	Éliminations intersociétés	Total ¹
Pour le trimestre clos le 31 mars 2019					
Fonds communs de placement ³	(14) \$	148 \$	(16) \$	– \$	118 \$
FNB	–	228	–	–	228
Éliminations des soldes interproduits	–	–	–	(86)	(86)
Fonds d'investissement²	(14)	376	(16)	(86)	260
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	–	(103)	–	(4)	(107)
Total	(14)	273	(16)	(90)	153

1. Les totaux de l'actif géré et des ventes nettes éliminent la double comptabilisation en ce qui a trait aux mandats de conseiller de Mackenzie réalisés pour d'autres secteurs. L'élimination de l'actif géré s'est élevée à 2,1 G\$ au 31 mars 2019 (2018 – 2,0 G\$) et l'élimination des ventes nettes s'est élevée à 90 M\$ pour le trimestre.

2. Les fonds d'investissement comprennent les fonds communs de placement et les FNB. L'actif géré et les ventes nettes des fonds d'investissement éliminent la double comptabilisation en ce qui a trait aux investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB. L'élimination de l'actif géré s'est élevée à 898 M\$ au 31 mars 2019 (2018 – 596 M\$).

3. Comprennent les comptes à gestion distincte.